

L'ALTERNATIVE

Toute l'actualité | Vos idées | Nos propositions



A votre agenda

26 février (20h): Quelle vi(II)e voulons-nous (2ème rencontre) au Vinave des Capucins

5 mars (20h): Groupe de travail du centre-ville: focus sur le parc de 7h à l'amicale de Creppe

26 mars: Conseil communal

Nous contacter?

Vous pouvez nous contacter et envoyer vos remarques et vos questions par mail: info@alternative-plus.be, via facebook ou au 0494/82.66.90

Soutenir A+

Si vous voulez pérenniser votre soutien à notre mouvement, vous pouvez concrétiser (une nouvelle fois?) votre appui en devenant (ou en restant) membre Alternative-plus pour l'année 2020 en versant 20€ (ou 10€ pour les étudiants, les pensionnés) sur notre compte : BE35 0689 3250 0837

Arnaud Fagard, trésorier



1. La tiny house, vous connaissez ?

Mais si, c'est cet habitat léger, sans fondations, qui semble plaire à bien des jeunes d'aujourd'hui ; désireux de vivre chez eux, amoureux en général d'un mode de vie moins matérialiste, plus écologique, ils sont souvent rebutés par les prix prohibitifs des constructions en dur et se tournent actuellement vers des yourtes, des roulottes et des tiny houses. Et ils ont raison, car à condition d'y être domiciliés, ils échapperont ainsi à la nouvelle taxe sur les terrains non bâtis à l'intérieur d'un lotissement que vient de voter la majorité, afin de favoriser l'installation de nouveaux ménages sur tous les espaces constructibles prévus à lotir. Une taxe destinée à lutter contre la spéculation (qui devrait rapporter 26 700€) et à forcer les propriétaires à bâtir... sauf si vous aimez les fameux habitats légers précités. (Une victoire d'**Arnaud Fagard**, A+.)

2. Rendez-nous nos haies, nos vergers et nos jolis chemins d'antan...

La Ville compte-t-elle profiter des primes de la Région Wallonne pour replanter des haies, des alignements d'arbres, des saules-têtards en bord de chemins, des bocages et des vergers ? Et par la même occasion, va-t-elle réimplanter des mares ? a demandé **Fabienne Dorval** (A+) ? Oui, et cela en collaboration avec le Parc Naturel des Sources, subsidié notamment par notre Commune, qui œuvre déjà à diverses replantations sur le territoire de Spa, a répondu l'échevin de l'Environnement. **F. Dorval** (A+) a insisté sur la ruralité à préserver,

particulièrement à Creppe où des sites tels que les alentours du grand feu, la route vers le terrain de football, les alentours de l'école, pourraient être bordés davantage de haies vives, pourquoi pas fruitières, ou d'arbres coupe-vent, en insistant sur notre label « Commune Maya » qui devrait nous inciter à planter des variétés mellifères. Elle a rappelé que les chemins vicinaux disparaissent lorsqu'ils ne sont pas bordés de haies, parce qu'ils deviennent invisibles, tel le chemin n° 69 qui relie la place de Creppe à l'avenue André Guillaume, et qui se confond dans la prairie, alors qu'il pourrait être remis en valeur par une double haie qui abriterait toute une biodiversité bienvenue.

Et pourquoi pas border de la sorte la descente de Balmoral, ce qui protégerait ainsi les piétons en leur réservant de l'espace tout en l'embellissant ? Une bonne idée, a répondu notre député de service qui s'est engagé à relayer l'information en haut-lieu, sans garantir le résultat (nous sommes sur les plates-bandes de la région Wallonne mais qui n'essaie rien n'a rien, n'est-ce pas ?). On pourrait rêver la même chose avenue Reine Astrid, comme ce serait convivial et charmant !

3. Du houblon sur les colonnes de la Bobeline ? Et pourquoi pas ?

Une idée du tenancier, clin d'œil au brassage de sa bière, repoussée par la majorité : le houblon est trop invasif et difficile à tailler. Les travaux d'isolation du bâtiment réclamés par le locataire ne seront pas réalisés non plus. L'isolation des bâtiments : un sujet qui interpelle notre conseiller **Paul Mordan** (A+) qui en profite pour rappeler qu'il a demandé, en ébéniste spécialisé qu'il est, que les châssis de la Source de la Géronstère, autre bâtiment public, soient isolés au lieu d'être remplacés, faisant ainsi économiser à la Ville une dépense de 60 000€. Mais, alors que la majorité était prête à débours des sommes très importantes pour arracher des châssis de chêne qu'elle avait jugés vétustes, la simple pose de double vitrage et l'entretien des boiseries la font freiner des quatre fers : rien ne bouge plus à la Géronstère. Est-ce là de la gestion de bon père de famille ? s'insurge une fois de plus **Paul Mordan**, qui rappelle qu'il vaut mieux prévenir que guérir et qu'il n'est pas normal que le contribuable finance par ses impôts un laisser-aller trop fréquent pratiqué par la Commune qui laisse se dégrader notre patrimoine, notamment par un manque d'organisation de l'entretien de celui-ci (exemple encore aujourd'hui : le Waux-Hall).

4. Chic ! Ce soir, il y a ciné !

Arnaud Weber (A+) a présenté au CC un point supplémentaire : créer à Spa, sur le site du parking de délestage de la gare, un cinéma en plein air l'été prochain. A l'affiche, des films familiaux. En pratique, l'intention de réaliser une action culturelle et publicitaire : aller au cinéma, c'est bien ; en faire bénéficier nos commerçants locaux qui pourraient profiter de l'aubaine pour diffuser leurs annonces et proposer leurs produits, c'est encore mieux. Sans compter que le fameux parking de délestage, mal connu, serait ainsi valorisé. Hélas, si sur le principe, la majorité obtempère, elle trouve à redire sur tout, tout en se réclamant de la promotion de la culture à Spa : la météo, le bruit des trains (rappelons qu'après 21h10, il n'en passe plus un seul), la luminosité trop vive les soirs d'été et le projecteur plus puissant (et donc plus cher) qu'elle exigera... **Arnaud Weber**, en contact depuis le début avec le Centre culturel, condition demandée par la majorité pour réaliser le projet, s'affaire à sa réalisation pour cet été-ci ; la toile du week-end cet été sous la brise, c'est parti !

5. Pas si citoyen que ça, le Conseil consultatif de la Participation citoyenne !

Pour remplacer un représentant démissionnaire de ce conseil, dont le nombre de membres s'élève à 15, échevin de tutelle inclus, il a fallu tirer au sort dans une réserve de candidats réduite à 4 noms ; parmi ces 4 noms, ceux de 3 représentants du parti politique de la majorité. Un problème éthique, selon Alternative-plus, qui a déploré le manque de publicité faite autour de ce conseil au moment de son installation et qui constate que sur 15 membres, 7 sont politisés de façon visible (5 dans le giron de la majorité), et actifs, en plus, dans d'autres conseils et commissions. **Fabienne Dorval** (A+), a tenu à rappeler l'esprit et l'intention d'un tel conseil en citant un extrait d'une publication de l'Union des Villes et Communes de Wallonie : « Les conseils de participation

visent à favoriser la participation des habitants à la vie locale, en les associant aux projets de leur commune, en leur permettant de faire des propositions et d'élaborer des projets d'intérêt collectif, en partenariat avec l'administration et les mandataires politiques. » On peut donc s'interroger, a dit **Fabienne Dorval**, sur la place réellement laissée au citoyen au cœur d'un conseil qui lui est dédié, en rappelant que les acteurs politiques ont des canaux de communication que le citoyen ordinaire n'a pas, et qu'il est dommage de venir lui voler un espace qui lui était réservé. La majorité, gênée par ce problème de valeurs, a accepté de mettre en place une charte encadrant clairement la ligne citoyenne et apolitique du conseil, un demi-remède, faute de mieux. C'est en amont qu'il aurait fallu anticiper ce problème, par une communication plus large, plus fédératrice, via Le Vlan; on aurait touché davantage de citoyens que par une simple parution dans le bulletin communal, sur le site de la Ville et aux valves de l'administration... C'est d'autant plus regrettable que pour créer les Conseils consultatifs des Aînés et de la Personne Handicapée, en urgence vu le retard (11 mois !), on a brusquement découvert que le journal local existait... alors que ces deux conseils ciblent seulement une partie de la population, à la différence du premier, largement ouvert à tout citoyen à partir de 18 ans. (Gouverner, c'est prévoir, disait Napoléon...)

6. Un forum communal et un budget participatif, c'est quoi ?

C'est d'abord un rassemblement de personnes, politiques, citoyennes et administratives, au nombre d'une trentaine environ, qui vont susciter de la part des citoyens des idées de projets collectifs et attribuer aux plus porteurs d'entre eux un budget participatif de 20 000 € afin de les réaliser. « Dans un climat de défiance généralisée à l'égard de la classe politique, cet enjeu essentiel de revitalisation de l'exercice de la chose publique s'est invité à l'agenda, porté par une exigence citoyenne de transparence, de bonne gouvernance et de décloisonnement des prises de décision », est-il noté dans la présentation du budget participatif. Une bonne idée, donc, dont les représentants issus de tous les conseils consultatifs (Transition écologique, Participation citoyenne, Sports, Jeunesse, Communication, Vie associative, Patrimoine, CCATM, Aînés, PMR) et du Centre culturel, de la Maison des Jeunes et des comités de quartier (Creppe, Nivezé, Winamplanche, Waux-Hall, Vieux-Spa, quartier du tennis) vous parleront à partir du 06 mars en vous invitant à proposer des projets que vous aimeriez voir réaliser à Spa, dans nos villages et nos quartiers.

7. Les oubliés de l'histoire...

On ne sait jamais : au cas où vous auriez des nouvelles du frigo solidaire, chers lecteurs, faites-le-nous savoir... ?

Tiens tiens... Et le recensement des tags en ville sur les bâtiments publics afin de les laver ? Demandé il y a des lustres par **Paul Mordan** (A+), toujours pas fait. Un jour, peut-être... ?

Lettre morte également pour les rapports des Conseils consultatifs des Aînés et de la Personne handicapée de la mandature précédente: confus, le président du CPAS a avoué avoir oublié ! « Vous OUBLIEZ les personnes handicapées et nos aînés ?! » Selon vous, ils comptent pour RIEN ? s'est indigné **Frank Gazzard** (A+). Il est pourtant essentiel de se baser sur ce qui a été fait les années antérieures pour continuer le travail ! » Ces rapports actés dans le PV du Conseil communal de janvier et qui auraient dû être présentés ce jeudi en séance publique le seront au CC du mois de mars, a dû promettre le président du CPAS. Une solution qui déplaît à A+ : c'est ce jeudi 20 février que les rapports devaient être rendus publics; pas un autre jour. Date d'autant plus importante que l'appel à candidatures pour ces deux conseils a été lancé depuis le 23 janvier avec pour date-butoir le 06 mars, et que les citoyens, avant de se porter candidats, auraient sans doute apprécié de connaître les activités de ces deux conseils. Ce sera trop tard, bien entendu.

Philippe Hourlay (A+) avait proposé de réaliser un parking devant l'ancienne maison de retraite, rue Hanster, pour pallier les places perdues ; casino : 45 places, fermé pour travaux ; hôtel de ville : de 150, on passe à 75 places, à cause des travaux ; place Royale : 40 places perdues définitivement. Projet repoussé par la majorité, puis modifié : un parking au CPAS, oui mais pas devant : sur le côté droit, pour ne pas perturber les employés.

Zone de secours

Zone des pompiers: voici quelques mois, la presse annonçait que Verviers refusait de payer ce qu'elle devait pour la zone de secours. Et si l'accord se confirme, ce seront les autres communes qui payeront la note, soit environ 35 000€ pour la ville de Spa. **Arnaud Fagard** (A+) en profite pour rappeler au Collège de prendre en main le dossier de la zone de police qui nous coûte 250.000€ en trop chaque année, selon les normes en vigueur (équivalent de la taxe égout...), et ce depuis bientôt 20 ans...

Kermesse

La kermesse se tiendra dorénavant dans l'allée centrale du parc, sans concurrence avec le marché. (**Philippe Hourlay**, A+)

Francofolies

Arnaud Fagard (A+) a interrogé le Collège par rapport à la convention Belgomania terminée ce 31 décembre. La réponse du Collège est somme toute habituelle: « En cours ». Insécurité juridique, précipitation, le Collège semble naviguer au gré du courant.

Joseph Houssa

Le buste de J. Houssa pourrait être réalisé par l'Académie, à la demande de **Frank Gazzard** (A+) ; le clos de Nivezé qui lui sera dédié s'appellera « Clos du Chef ». Par contre, la promenade qui conduit du funiculaire aux thermes gardera le nom de « Promenade Foch ».

Chez A+, les plans étaient faits, les coûts évalués, la presse au courant. Les échevins en charge nous ont alors expliqué que les coûts étaient trop élevés ; ils ont repris les choses en main et depuis... plus rien. Rien du tout. La ville est rongée de trous, livrée à la boue, amputée de précieuses places de parking, mais rien ne bouge pour tenter de la désengorger et donner un coup de pouce aux clients des commerces urbains et des marchés hebdomadaires. Heureusement pour les Spadois et les touristes, le parking privé de l'ex-supermarché Match (35 places) reste accessible gratuitement... Mais jusqu'à quand ?

Encore une question repoussée en Conseil communal sous le motif : « Pas d'actualité ». Osons Spa en a fait les frais avec ses interrogations au sujet des déboisements illégaux pointés du doigt par la presse ces derniers jours : Spa est-elle concernée ? Publiquement, nous ne saurons rien, ni vous, ni nous : l'échevin répondra par écrit.

En bref

Ah ! L'idée de recruter et de former un menuisier qualifié en restauration du patrimoine a été enfin suivie ; après concertation avec les instances syndicales, un tel profil de fonction sera sans doute adopté. Bravo à **Paul Mordan** (A+) pour sa ténacité, notre patrimoine architectural et notre possible reconnaissance Unesco le valent bien. Il a dit en séance: « Si nous sommes exigeants vis-vis de l'engagement du personnel qui gère les finances de notre commune, nous devons l'être tout autant à l'égard de l'engagement des ouvriers qui gèrent le patrimoine architectural de celle-ci. »

A+ rappelle que le site de la Ville devrait adopter dorénavant la méthode FALC (Facile A Lire et à Comprendre).

Intradel devra mieux encadrer ses agents pour la collecte des étrennes des éboueurs, suite à des incidents survenus récemment. **Philippe Hourlay** (A+) demande que cette collecte se fasse de jour, par sécurité.

Plusieurs véhicules utilitaires seront acquis prochainement : pick-up pour le service Propreté, camionnette-benne pour le service Plantations, camionnette-benne et fourgonnette pour le service Bâtiments ; merci à Spa Monopole qui cèdera gratuitement un camion-poubelle à la Ville.

Quelle vi(II)e voulons-nous & le parc de 7 heures

A+ vous donne la possibilité de vous exprimer lors de deux groupes de travail. « Quelle vi(II)e voulons-nous ? » qui approfondira les thèmes que vous avez choisis lors de notre première rencontre, ce mercredi 26 février à 20h au Vinâve des Capucins. Au choix: de l'habitat de demain, de la mobilité douce, de la convivialité ou encore de la transition énergétique. Le GT Travaux du centre-ville, qui aura lieu le 5 mars à 20h15 à la salle de l'Amicale de Creppe, abordera l'aménagement du centre-ville et, plus particulièrement, le parc de Sept Heures (hors restauration de la galerie et du pavillon Marie-Henriette).